

**ACCORD SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
ENTRE
LE GOUVERNEMENT DU CANADA
ET
LE GOUVERNEMENT DE
LA RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L'URUGUAY**

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

ET

*LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ORIENTALE
DE L'URUGUAY,*

RÉSOLUS à coopérer dans le domaine de la sécurité sociale,

ONT DÉCIDÉ de conclure un accord à cette fin, et

SONT CONVENUS DES DISPOSITIONS SUIVANTES: